

L'APPORT DE L'ENERGIE DANS L'ATTEINTE DES OMD AU CAMEROUN

KAMDEM KAMDEM Maxime

ECONOMISTE - UNIVERSITE DE YAOUNDE II

Courriels : kamdem@kamdem.net; kamdem_maxime@yahoo.fr

Dans le but d'engager le 21^e siècle sous de bons auspices, les Etats membres des Nations Unies sont convenus de huit objectifs essentiels à atteindre d'ici à 2015 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité infantile ; améliorer la santé maternelle ; combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ; assurer un environnement durable ; mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Afin d'accorder une place de choix aux services énergétiques dans les stratégies de réduction de la pauvreté, quatre aspects positifs liés à la volonté politique des Etats et de la communauté internationale ont été relevés (COVINDASSAMY, 2003) ¹:

- L'importance directe ou indirecte accordée à l'énergie dans la réduction de la pauvreté à travers le NEPAD, de même que sa spécification dans les OMD, et dans le plan d'action du Sommet sur le Développement Durable de Johannesburg² ;
- La reconnaissance par les Etats du rôle de l'énergie en tant que facteur clé dans la réalisation des objectifs relatifs à la santé, à l'accès à l'eau, à l'éducation et à la protection de l'environnement ;
- La recherche de solutions alternatives par les gouvernements et les bailleurs de fonds pour une gestion durable des ressources forestières et une utilisation rationnelle du bois, principale source d'énergie en milieu rural particulièrement ;
- L'intérêt des bailleurs de fonds, notamment la Banque Mondiale, pour financer les projets sur les services énergétiques axés directement sur la réduction de la pauvreté.

La relation "énergie et OMD" au Cameroun sera analysée à travers les huit objectifs avec un accent particulier sur l'énergie électrique.

¹ COVINDASSAMY, A. (2003), "La pauvreté énergétique en Afrique", Washington, Banque Mondiale, 4p, présenté lors de l'Atelier Multisectoriel Energies Modernes et Réduction de la Pauvreté, ENDA-TM, 4-6 Février, Dakar.

² Sommet qui s'est tenu du 26 Août au 4 Septembre 2002

OMD 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

L'accroissement de l'accès à l'électricité a deux impacts directs : il permet l'augmentation de la production par l'usage des machines qui augmentent les rendements agricoles ; il est aussi à l'origine de la multiplication des activités génératrices de revenus et des emplois qui, conduisent à accroître les revenus des ménages ruraux. Cette augmentation des revenus et de la production agricole concourent à de l'amélioration des conditions de vie, et donc de la réduction de la pauvreté et de la faim. Cet accroissement se manifeste d'une part, à travers une offre accrue d'électricité, et par l'intensification de la desserte d'autre part. Cette dernière se matérialise par le subventionnement de 288 300 branchements sociaux, qui permettront à 30% des populations pauvres des zones rurales, et 60% de celle des zones périurbaines d'avoir accès à l'électricité pour des usages domestiques et professionnels.

OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

Il s'agit de donner à tous les enfants, garçons et filles, la possibilité d'achever un cycle d'études primaires. L'énergie électrique à l'école favorise les enseignements, surtout techniques, où sa disponibilité facilite l'utilisation du matériel destiné à la formation des élèves. Elle améliore les conditions de vie des enseignants et des élèves (éclairage, radio, télévision, étude le soir), et permet l'accès aux TIC, dont les équipements ont besoin d'électricité. Etant donné que 65% d'établissements scolaires publics n'ont pas d'électricité, l'objectif est de desservir 60% d'établissements sociaux et communautaires (établissements primaires et secondaires, systèmes d'adduction d'eau potable, centres de santé, centres sociaux, etc.) pour des besoins d'éclairage, de réfrigération, d'information et de communication.

OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Les services énergétiques favorisent une plus grande éducation des filles qui peuvent se libérer des corvées domestiques (recherche du bois en forêt, approvisionnement en eau, etc.) ; ils réduisent le temps de cuisson au bois de feu et diminuent les effets des fumées inhalées ; ils permettent enfin de multiplier les activités génératrices de revenus par les femmes. L'objectif visé en termes d'éducation au Cameroun était d'éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires en 2005, et si possible à tous les niveaux d'ici à 2015. Sur le plan de la cuisson (98,7% des ménages pauvres utilisent le bois de chauffe comme seule énergie de cuisson), l'objectif est de permettre aux populations utilisant la biomasse traditionnelle pour leurs besoins de cuisson, d'avoir accès aux foyers

améliorés ou au GPL pour réduire l'usage du bois de chauffe. A cet effet, 10 000 foyers améliorés et 258 000 bouteilles de gaz de 12,5 Kg devront être à la disposition des ménages, afin de permettre à 30% des populations vivant en milieu rural, et 60% vivant en zones pauvres périurbaines de réduire l'usage du bois de feu. En ce qui concerne l'accroissement des revenus, 25% des populations rurales doivent avoir accès à un service énergétique fiable et moderne pour satisfaire aux besoins essentiels tels que l'éclairage, la communication ou de petites activités productives.

OMD 4 : Réduire la mortalité infantile

Les services énergétiques favorisent l'hygiène de la mère et de l'enfant, ainsi que l'efficacité des services de santé de proximité pour les enfants de jeune âge, permettent la conservation des vaccins et des médicaments, et empêchent aux enfants de respirer la fumée provenant de l'utilisation du bois de feu ou des lampes à pétrole. Il est question de réduire de 40% d'ici à 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Ceci nécessite d'une part, l'accroissement de l'utilisation des sources d'énergie modernes par les ménages ruraux (électricité et gaz domestique), et de l'approvisionnement en énergie dans les structures hospitalières. Etant donné que 68% des centres de santé ruraux n'ont pas accès à l'électricité, l'objectif visé est de porter le taux de desserte de 100% dans les structures existantes recensées en 2004, soit 923 centres de santé intégrés.

OMD 5 : Améliorer la santé maternelle

Les services énergétiques améliorent la santé maternelle en favorisant une meilleure couverture vaccinale (conservation des vaccins à proximité des populations) ; ils améliorent les conditions d'accouchement par l'éclairage des salles et l'usage des appareils modernes ; ils favorisent l'affectation des spécialistes dans les zones rurales et améliorent les conditions de travail dans les centres de santé. L'objectif est de réduire d'environ 20% le taux de mortalité maternelle.

OMD 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies

L'objectif est de stopper la propagation du VIH/SIDA, afin de ramener le taux de prévalence à 9%, de maîtriser le paludisme et d'autres maladies de manière à inverser la tendance actuelle. Les services énergétiques (électricité notamment) favorisent la sensibilisation (radio et télévision), ainsi que la prise en charge des malades à proximité de leurs lieux de résidence. Ils contribuent à la maîtrise du paludisme et d'autres maladies en favorisant la recherche et la diffusion des médicaments essentiels.

OMD 7 : Assurer un environnement durable

Deux cibles principales sont visées ici : la réduction de moitié d'ici à 2015, du pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ; l'amélioration d'ici 2020 de l'habitat des camerounais. Les services énergétiques sont essentiels pour un approvisionnement continu en qualité et en quantité de l'eau potable, par l'usage des pompes électriques. L'un des indicateurs permettant aussi d'assurer un environnement durable est la proportion des aires protégées. En effet, l'utilisation exclusive du bois de feu comme source de cuisson conduit chaque année à la destruction de 100 000 hectares de forêt, ce qui constitue un danger pour l'environnement. En luttant pour leur survie actuelle, les ménages hypothèquent lourdement l'avenir et donnent la priorité à la consommation sur la protection du milieu naturel (GILLIS *et al.*, 1998).³

OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Il s'agit pour le gouvernement de faciliter la mise en place d'une politique de maîtrise de l'énergie comprenant au moins un volet efficacité énergétique, un volet énergies renouvelables, un volet social (tarification), un volet réglementaire de facilitation des partenariats publics privés, dans une optique de convergence des politiques et de renforcement des capacités.

³ GILLIS, M. ; PERKINS, D. H. ; ROEMER, M. et SNODGRASS, D. R. (1998), *Economie du développement*, 2^e édition, traduction de la 4^e édition américaine. De Boeck, Nouveaux Horizons.